

il a manifesté son approbation que ce bill soit déféré à un comité permanent et qu'il avait très clairement fait comprendre qu'en lui faisant subir sa deuxième lecture nous ne nous engageons pas au sens ordinaire de ce terme aux principes du bill. Il avait dit que sur l'article 1^{er} nous pouvions de fait réévaluer toute notre position quant aux principes énoncés dans cet article.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne suis pas tout à fait de l'avis du député. Nous parlons tous deux de mémoire et parfois nos avancés ne sont pas corroborés par le compte rendu écrit.

M. Barnett: Si le ministre me permet de le dire, j'ai remarqué la déclaration à l'époque, car il s'agissait d'une déclaration assez peu ordinaire de la part du ministre.

L'hon. M. Pickersgill: Peut-être le député écouterait-il ma réponse. La position que j'avais prise, je crois, c'est qu'il n'y avait qu'un ou deux points qui, selon moi, faisaient l'objet d'une décision à l'étape de la deuxième lecture et que dans un de ces cas il était question du rejet du principe de nationalisation. Je veux seulement dire en ce moment que nous avons eu près de deux jours de discussion générale sur l'article 1, et j'espère maintenant, après qu'un ou deux députés qui ne sont pas ici et qui je le sais aimeraient dire quelques mots à ce sujet l'auront fait, nous reviendrons en janvier et nous pourrions nous mettre à l'étude de la teneur du bill.

Comme le député de Comox-Alberni l'a si bien dit, lorsque nous aurons étudié les principes généraux du projet de loi, je serai prêt à considérer tout amendement raisonnable qui à mon sens constituerait une amélioration, peu importe de quel côté de la Chambre il vienne. Cela dit, j'aimerais ajouter avec plaisir que la proposition du député d'Acadia pour insérer le mot «suffisant» dans l'article 1 représente à mon sens une amélioration sensible. Comme lui, peu m'importe lequel de nous deux en fait la proposition. Ce sera peut-être moi, mais de toute façon il en est l'auteur.

Le député d'Acadia et le député de Qu'Appelle ont tous deux parlé tantôt du pessimisme dont fait preuve le rapport de la Commission MacPherson et des circonstances actuellement très différentes du temps où le rapport a été déposé. Je ne me montrerai pas partial au point d'expliquer pourquoi les circonstances ont changé, mais je suis très heureux d'avoir l'approbation du député de Qu'Appelle. J'ai été particulièrement soulagé lorsque le député de Qu'Appelle a dit qu'à son avis la prospérité continuerait, car je n'aimais vraiment pas le ton lugubre du député de

Northumberland, qui semblait vouloir susciter une nouvelle crise.

Quiconque est intéressé par l'Ouest du Canada, ne peut se sentir très abattu ces jours-ci; il y règne la même atmosphère dont nous jouissons lorsque j'étais jeune et qui a malheureusement manqué à presque toute ma vie d'adulte. Je pense que tous les Canadiens en sont heureux. Je ne crois vraiment pas que la Commission MacPherson ait été créée principalement pour corriger les vices des tarifs-marchandises. Ce n'était qu'un des objectifs visés. A mon avis le principal était de régler un problème créé par ces augmentations horizontales de tarifs que le gouvernement antérieur avait réduites au moment de la création de la Commission. Pour effectuer ces réductions, on avait inauguré les subventions aux chemins de fer Pacifique-Canadien et National-Canadien. C'était une nouvelle initiative. En toute justice à l'égard du gouvernement antérieur, je dois signaler qu'on n'avait pas évoqué de politique. C'était une mesure provisoire, préalable à une politique bien définie.

Le problème fondamental, en ce qui concerne les chemins de fer, c'est que les subventions qui ont commencé à 20 millions de dollars atteignent maintenant 110 millions. Les subventions que nous payons aujourd'hui ne tiennent pas compte du nouveau règlement sur les salaires des cheminots, qui se traduit par une augmentation approximative de 24 p. 100 répartie sur une période de trois ans. Si l'on ne permet pas aux chemins de fer d'améliorer de quelque manière leur situation financière, il faudra trouver les fonds quelque part. Or, il n'y a que deux sources de fonds: les expéditeurs et les contribuables. La plupart de nous estiment à la Chambre, d'un côté comme de l'autre que les impôts sont déjà assez élevés et nous ne voulons pas subir des augmentations automatiques d'impôt pour des services spécifiques, lorsque ces derniers peuvent être rentables.

A mon avis, il est aussi important de se défaire maintenant du gaspillage, de l'inefficacité et du double emploi, qu'au moment où la Commission royale d'enquête MacPherson en faisait la recommandation, et cela malgré la prospérité dont nous jouissons actuellement. Nous devons regarder la situation en face. Nous ne pouvons pas continuellement remettre à plus tard.

A l'instar du député de Qu'Appelle, je regrette le malentendu—appelez cela comme vous voudrez—au sujet de l'initiative de la Commission des transports. Cela n'a pas facilité l'adoption de la mesure, à mon avis. Les députés ont été chics de comprendre mon embarras. L'abandon des lignes dont on n'a pas